

**« Prix de la SEMARDEL »**  
**Vendredi 16 Juillet 2021 à BOUTERVILLIERS (91)**  
**Organisée par le Vélo Club d'Etampes**

Catégories	Dossards	Départs	Distance	Tours	Limité à	Prix d'équipe
1/2/3/4èmes catégories (*)	18h30	19h30	70.2 Kms	54	100	Scratch
<b>Dossards</b>	Salle des fêtes de Boutervilliers, rue du Périgord					
<b>Départs - arrivées</b>	Même lieu					
<b>Circuit</b>	De 1.3 kms					
<b>Observation 1</b>	Respecter le site.					
<b>Observation 2</b>	Port du masque obligatoire sur tout le circuit pour les coureurs (hors échauffement et course) et les accompagnateurs					
<b>Invitations</b>	<p>Course ouverte aux :</p> <p>FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2020): seront en 1<sup>ère</sup> catégorie            UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2<sup>ème</sup> catégorie            UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3<sup>ème</sup> catégorie            UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4<sup>ème</sup> catégorie  <b>Attention : trois invitations maximums dans la saison.</b></p>					
<b>Engagements</b>	<p>Auprès de <b>Fabrice ANTON</b> 10 allée de l'Espérance 91180 SAINT GERMAIN LES ARPAJON Tél. 0662428734 celimat0103@gmail.com</p> <p>Tarifs FSGT : adultes : 5 €, Jeunes : 4 €            Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 7,50 €, adultes : 10,50 €            Engagement postal, uniquement et qui ne sera pris en compte qu'avec le règlement            Pas d'engagement par téléphone ni par mail.            Chèques à l'ordre du VC Etampes            Les engagements jusqu'au <u>Mardi 13 Juillet midi inclus</u>, seront réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur les 14 et 15 Juillet.            Les engagements de coureurs de 5<sup>ème</sup> catégorie sont acceptés (assimilés à la 4<sup>ème</sup> catégorie). Ils seront mis (dans l'ordre d'arrivée des demandes d'engagements) sur liste d'attente jusqu'au 13 juillet midi puis admis si la limitation à 100 coureurs n'est pas atteinte, avec diffusion, sur sites, d'une liste provisoire des engagés dans la journée du 14 juillet. (A consulter sur sites de l'EC Morsang par les coureurs concernés)            Pour le cas où leur demande d'engagement ne pourrait pas être satisfaite, le club organisateur remboursera le ou les engagements non acceptés en raison de la limitation à 100 coureurs.            Les engagements <u>sur place</u> (+ 2 €) ne seront acceptés que jusqu'à la <b>limite de 100 coureurs.</b></p>					